Note de présentation synthétique des Comptes Administratifs 2015

Les comptes administratifs soumis au Conseil Municipal du 05 avril 2016 retracent l’exécution du budget principal de la commune, du budget Eau, du budget Assainissement et du budget CCAS, au cours de l’exercice comptable 2015. Ces comptes administratifs sont en concordance avec les comptes de gestion établis par le Trésorier Municipal.

Le Budget Principal

**Les Dépenses de Fonctionnement**

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s’élève à 661 035.80 €.

**Chapitre 011- Charges à caractère général :** comprenant notamment les charges afférentes aux fluides (carburants et combustibles), eau et électricité, fournitures de voirie, fournitures administratives, entretien des bâtiments, des terrains, des voies et réseaux, du matériel roulant, aux divers contrats de maintenance, aux assurances, aux frais de télécommunication, fêtes et cérémonies, taxes foncières et autres impôts, s’établit à 216 021.42 €.

**Chapitre 012- Charges de personnel :** représente le personnel titulaire et non titulaire, ainsi que toutes les cotisations, pour un montant de 250 140.07 €.

**Chapitre 014- Atténuation de produits :** correspond au reversement du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) pour la somme de 95 619 €.

**Chapitre 65- Autres charges gestion courante :** globalise un montant de 90 123.66€ et est constitué de la contribution obligatoire au budget du service départemental d’incendie, dessubventions allouées aux associations, des indemnités des élus ainsi que leurs cotisations et des contributions aux autres organismes de regroupement (SIRP, Parc du Morvan, EPCI, SIEEEN, Communauté de Communes).

**Chapitre 66 - Charges financières :** correspond aux intérêts des emprunts de la commune, pour la somme de 9 131.65 €.

**Les Recettes de Fonctionnement**

Le total des recettes perçues de la section de fonctionnement s’élève à 831 685.27 €. Nous avons aussi l’affectation de résultat qui sera inscrit au budget primitif 2016.

**Chapitre 013 – Atténuation de charges :** correspond au remboursement sur le salaire des employés notamment pour les contrats aidés CUI (COTTIN-PRIMARD), les vacations pompiers (BILLAUD-PIN), les employés municipaux mis à la disposition pour les Rythmes Scolaires (BARD- FANDINO), les congés maladies (PLOE) et le supplément familial, pour un montant de 34 073.77 €.

**Chapitre 70 – Produits des services :** représente la vente des concessions et cases du columbarium dans le cimetière, la redevance d’occupation du domaine public (EDF-France Télécom), les locations diverses (salle polyvalente- mini-bus) et les remboursements de frais (eau-électricité-ordures ménagères) des locataires, cela s’élève à 10 418.80 €.

**Chapitre 73 - Impôts et Taxes :** correspond aux taxes foncières et d’habitations, la cotisation pour les entreprises CFE, la taxe de séjour perçue pour le gîte municipal, pour un montant de 351 407.96 €.

**Chapitre 74 – Dotations, Subventions et Participations :** représente les dotations reversées par l’Etat, pour un montant de 313 475.71 €.

**Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante** : revenus des immeubles (les loyers des logements communaux), pour un montant de 70 655.34 €.

**Chapitre 77 – Produits exceptionnels** : correspond aux dons faits à la commune, aux remboursements suite à des sinistres et à la recette de la régie communale du marché, pour un montant de 51 653.69 €.

**Le Résultat de Fonctionnement :**

**REPORT**

Excédent reporté de la section de fonctionnement de l’année 2014: 514 674.65 €

**SOLDE D’EXECUTION**

Résultat de l’exercice de la section de fonctionnement de 2015 : EXCEDENTAIRE 170 649.47 €

**AFFECTATION DE RESULTAT 2016**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté au 002 de : **685 324.12 €**

**Les Dépenses d’Investissement**

Le total des dépenses d’investissement s’élève à 144 567.95 €

**Chapitre 16 – Emprunts et Dettes :** Remboursement du capital pour les emprunts de la commune, pour un montant de 22 240.07 €.

**Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :** Frais pour l’étude de faisabilité pour l’installation d’une chaudière bois, pour un montant de 3 840 €.

**Chapitre 21- Immobilisations incorporelles :**

* Changement des radiateurs logement de MMme FROGER pour un montant de 1 522.69 €.
* Réaménagement d’un logement en cabinet médical pour 23 555.86 €.
* Travaux de voirie (Presqu’île de Chevigny) réglés à la C.C.G.L.M et Note d’honoraires pour le renforcement des routes stratégiques du bois (Route des Roseaux) réglés au Conseil Départemental (service Nièvre Ingénierie), pour 6 453.71 €.
* Changement d’un poteau incendie par l’entreprise MEUGNOT Nicolas pour la somme de 3 003.23 €.
* Achat d’un tracteur pour un montant de 68 160 €.
* Achat de matériels (lame étrave déneigement, perforateur, débroussailleuse et une sableuse/saleuse) pour une somme totale de 9 774.19 €.
* Achat du mobilier pour l’agencement du cabinet médical pour 5 902.80 €.
* Achat d’un extincteur pour le cabinet médical pour 116.40 €.

**Les Recettes d’Investissement**

Le total des recettes s’élève à 133 221.11 €

**Chapitre 10-Dotations, Fonds divers et réserves** : la commune a reçu du FCTVA (Fond de Compensation sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée) pour la somme de 49 153 €. Le FCTVA est le remboursement de l'Etat aux collectivités locales et à leurs groupements qui en font la demande, de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) acquittée sur leurs dépenses d'investissement, dans la mesure où ces collectivités ne bénéficient pas du remboursement de la T.V.A par la voie fiscale de l'assujettissement. Le remboursement s’effectue après que les collectivités aient réalisé leurs dépenses d'investissement. Toutes les dépenses ne sont pas éligibles au FCTVA.

**Chapitre 13- Subvention d’investissement**: la commune a perçu de la taxe locale d’équipement (taxes d’urbanisme pour 939.01 €), un acompte de la Région pour les travaux de construction de la rampe accès handicapés de la mairie (467.10 €) et une subvention pour la création du cabinet médical (14 310 €).

**Chapitre 16 – Emprunts et Dettes** : la commune a fait un emprunt pour l’achat du tracteur (68 092 €) et reçu une caution pour la location d’un logement à la Velle (260 €).

**Le Résultat d’Investissement :**

**REPORT**

Excédent reporté de la section d’Investissement de l’année 2014 : 106 096.83 €

**SOLDE D’EXECUTION**

Résultat de l’exercice de la section d’investissement de 2015 : DEFICITAIRE  -11 346.84 €

**AFFECTATION DE RESULTAT 2016**

Excédent de résultat d’investissement reporté au 001 de : **94 749.99 €**

BUDGET EAU

**Dépenses de Fonctionnement 2015**

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s’élève à 25 065.04 €, cela représente les amortissements pour 23 240.81 € et les frais de note d’honoraires pour l’assistance à la gestion du service eau potable 2014 pour 1 824.23 €.

**Les Recettes de Fonctionnement 2015**

Le total des recettes de la section de fonctionnement s’élève à 16 313.30 €, cela représente les amortissements pour 1 772.43 € et le reversement par la Lyonnaise des Eaux de la surtaxe pour le 2 ème semestre 2014.

**Le Résultat de Fonctionnement :**

**REPORT**

Excédent reporté de la section de fonctionnement de l’année 2014 : 50 461.60 €

**SOLDE D’EXECUTION**

Résultat de l’exercice 2015 de la section de fonctionnement : DEFICITAIRE - 8 751.74 €

**AFFECTATION DE RESULTAT 2016**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté au 002 de : **41 709.86 €**

**Les Dépenses d’Investissement 2015**

Le total des dépenses d’investissement s’élève à 5 913.33 €, cela représente les amortissements pour 1 772.43 €, l’étude pour le passage en régie d’eau pour 3 767.42 € et la fourniture et pose d’un compteur à la Velle pour 373.48 €.

**Les Recettes d’Investissement 2015**

Le total des recettes d’investissement s’élève à 23 240.81 € pour les amortissements.

**Le Résultat d’Investissement:**

**REPORT**

Excédent reporté de la section d’Investissement de l’année 2014: 304 196.86 €

**SOLDE D’EXECUTION**

Résultat de l’exercice 2015 de la section d’investissement : EXCEDENTAIRE  17 327.48 €

**RESTES A REALISER** 1 232.58 €

**AFFECTATION DE RESULTAT 2016**

Excédent de résultat d’investissement reporté au 001 de : **320 291.76 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT

**Dépenses de Fonctionnement 2015**

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s’élève à 27 137.48 €, cela représente les amortissements pour 2 5313.25 € et les frais de note d’honoraires pour l’assistance à la gestion du service assainissement 2014 pour 1 824.23 €.

**Les Recettes de Fonctionnement 2015**

Le total des recettes de la section de fonctionnement s’élève à 22 538.59 €, cela représente les amortissements pour 18 155.85 €, le reversement par la Lyonnaise des Eaux de la surtaxe assainissement 2014 pour 3 212.35 € et la prime d’épuration de 2013 pour 1 170.39 €.

**Le Résultat de Fonctionnement :**

**REPORT**

Excédent reporté de la section de fonctionnement de l’année 2014 : 7 315.00 €

**SOLDE D’EXECUTION**

Résultat de l’exercice 2015 de la section de fonctionnement 2015 : DEFICITAIRE  - 4 598.89 €

**AFFECTATION DE RESULTAT 2016**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté au 002 de :  **2 716.11 €**

**Les Dépenses d’Investissement 2015**

Le total des dépenses d’investissement s’élève à 20 039.54 €, cela représente les amortissements pour 18 155.85 €, et l’étude pour le passage en régie pour 1 883.69 €.

**Les Recettes d’Investissement 2015**

Le total des recettes d’investissement s’élève à 25 313.25 € pour les amortissements.

**Le Résultat d’Investissement :**

**REPORT**

Excédent reporté de la section d’Investissement de l’année 2014: 27 181.36 €

**SOLDE D’EXECUTION**

Résultat de l’exercice 2015 de la section d’investissement : EXCEDENTAIRE  5 273.71 €

**RESTES A REALISER** 1 616.31 €

**AFFECTATION DE RESULTAT 2016**

Excédent de résultat d’investissement reporté au 001 de : **30 838.76 €**

BUDGET CCAS

Le total des dépenses de fonctionnement s’élève à 535.80 €, cela correspond à la subvention allouée aux élèves habitant Moux-en-Morvan et scolarisés au collège de Montsauche-Les Settons et le paiement aux particuliers de l’aide financière communale accordée pour l’abonnement de leur téléalarme.

**REPORT**

Excédent reporté de la section de fonctionnement de l’année 2014: 5 391.08 €

**SOLDE D’EXECUTION**

Résultat de l’exercice 2015 de la section de fonctionnement : DEFICITAIRE  -535.80 €

**AFFECTATION DE RESULTAT 2016**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté au 002 de : **4 855.28 €**